



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Charleville-Mézières, le 19 mai 2021

POINT DE SITUATION N° 306

Mesures de lutte contre le coronavirus

Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes, vous informe des mesures et informations actualisées (*en bleu les nouveautés par rapport au point de situation précédent).

Bilan épidémiologique dans les Ardennes – COVID-19

Point de situation au 19 mai 2021 :

Nouveaux cas confirmés COVID : 400 (sur 7 jours glissants)

Personnes hospitalisées en service de réanimation : 15 (-)

Personnes hospitalisées (médecine infectieuse et soins de suite et de réadaptation) : 66 (-5)

364 décès à l'hôpital (+1)

143 décès en EHPAD (-)

Indicateurs COVID-19 dans les Ardennes

Taux d'incidence (1) : 150,6 (151,4 le 18 mai)

Taux de positivité (2) : 3,7% (3,7% le 18 mai)

(1) Le taux d'incidence pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants correspond au nombre total de nouveaux cas dans l'intervalle de temps [J-9 ; J-3] pour 100 000 habitants.

L'indicateur est vert si <10, orange si compris entre 10 et 50, rouge >50.

(2) Le taux de positivité sur 7 jours glissants correspond à la part de tests positifs obtenus sur le nombre total de tests réalisés.

L'indicateur est vert si <5 %, orange si compris entre 5 et 10 %, rouge >10 %.

- **A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 9 juin, le couvre feu est fixé à 21h sur tout le territoire métropolitain.**

Par ailleurs, le préfet des Ardennes a signé le 30 octobre dernier un arrêté précisant un certain nombre de mesures complémentaires, relatives en particulier à l'obligation du port du masque. Cet arrêté reste applicable.

- **Les dispositions relatives à l'interdiction de déplacement en journée sont abrogées tant pour les déplacements infrarégionaux que pour les déplacements interrégionaux.**

La durée d'isolement est allongée de 7 à 10 jours pour les personnes testées positives à la Covid-19. Elle reste à 7 jours pour les cas contact.

Les centres de vaccination dans le département des Ardennes

Le préfet des Ardennes a pris le 23 avril un nouvel arrêté actualisant la liste des centres de vaccination dans le département :

Nom du centre	Adresse du centre
Centre de vaccination d'Asfeld	MSP - 2 rue du Dr Landes - 08190 ASFELD
Centre de vaccination d'Aubrives	Salle polyvalente - Rue Francis Poulenc - 08320 AUBRIVES
Centre de vaccination de Bogny-sur-Meuse	COSEC Rue de la vallée - 08120 BOGNY-SUR-MEUSE
Centre de vaccination de Carignan	10 Rue Champ Raymond - 08110 CARIGNAN
Centre de vaccination de Charleville-Mézières	Parc des Expositions - rue de la vieille meuse - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Centre de vaccination de Chaumont-Porcien	2 place de la mairie - 08220 CHAUMONT-PORCIEN
Centre de vaccination de Douzy	MSP - 74 bis route Nationale - 08140 Douzy
Centre vaccination de Fumay	CHINA – hôpital de Fumay - 30 place du Baty 08170 FUMAY
Centre de vaccination de Givet	COSEC Charles de Gaulle – rue des Anciens Combattants - 08600 GIVET
Centre de vaccination de Nouzonville	Salle des fêtes Roger Maillard - 21 place Gambetta 08700 NOUZONVILLE
Centre de vaccination de Poix-Terron	5 route de Montigny 08430 POIX-TERRON
Centre de vaccination de Raucourt-et-Flaba	MSP - 3 bis place du pavé 08450 RAUCOURT-ET-FLABA
Centre de vaccination de Rethel	COSEC Mermoz - rue Normandie Niemen- 08300 RETHEL
Centre de vaccination de Revin	46 avenue Jean-Baptiste Clément 08500 REVIN
Centre de vaccination de Rocroi	Gymnase Rue des remparts 08230 ROCROI
Centre vaccination de Sedan	COSEC - Rue Ancienne Porte de Balan - 08209 SEDAN
Centre de vaccination St-Germainmont	3 rue Brennius Delaitre 08190 SAINT-GERMAINMONT
Centre de vaccination de Signy l'Abbaye	MSP - 48 rue de Rethel 08460 SIGNY L'ABBAYE
Centre de vaccination de Signy-le-Petit	MSP-U 45/1 rue Nicolas de Rumigny 08380 SIGNY LE PETIT
Centre de vaccination de Villers-Semeuse	COSEC Roger Marche - Route Nationale - 08000 VILLERS SEMEUSE
Centre de vaccination de Vouziers	GHSA – hôpital de Vouziers - 12 rue Henrionnet 08400 VOUZIERS
Centre de vaccination de Vrigne-aux-Bois	Salle Bérégovoy -13 avenue Jean Jaurès - 08330 VRIGNE AUX BOIS

95 761 personnes ont reçu au moins une 1ère injection du vaccin au 18 mai 2021, soit une couverture vaccinale de 36,1%.

Le gouvernement a annoncé le 15 avril 2021, la mise en place de centres de vaccinations dédiés à un certain nombre de professions prioritaires. Dans les Ardennes, un centre de vaccination dédié à ceux de ces professionnels âgés de plus de 55 ans a été activé le samedi 17 avril à Charleville-Mézières.